

ASSOCIATIONS

(Loi du 1^{er} juillet 1901.)

(Les déclarations d'association sont reçues par les services préfectoraux qui assurent leur transmission à la Direction des Journaux officiels.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

05 - HAUTES-ALPES

12 avril 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Briançon. **Club du 3^e âge de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières**. Objet : organiser des rencontres amicales et des loisirs pour les personnes du 3^e âge. Siège social : maison de la culture, Prelles, 05120 Saint-Martin-de-Queyrières.

08 - ARDENNES

11 avril 1979. Déclaration à la préfecture des Ardennes. L'association **Cercle d'escrime de Charleville-Mézières** transfère son siège social du 49, rue Forest, Charleville-Mézières, au Cossec de la Ronde-Couture, 08000 Charleville-Mézières.

12 avril 1979. Déclaration à la préfecture des Ardennes. L'association **Union sportive et athlétique de Givet (U.S.A.G.)** décide sa dissolution. Siège social : mairie de Givet.

14 - CALVADOS

11 avril 1979. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Comité des œuvres sociales des personnels du Sivom des Trois-Vallées**. Objet : contribuer à la création d'œuvres sociales en faveur des personnels intéressés ; gérer les œuvres sociales en faveur de ces personnels ; instituer en faveur de ces personnels toutes les formes d'aide jugées opportunes : financières, matérielles et culturelles. Siège social : mairie, 14120 Mondeville.

23 avril 1979. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Bibliothèque de Cormelles-le-Royal**. Objet : promouvoir la lecture au bénéfice du plus grand nombre, dans le respect de la liberté de chacun. Siège social : mairie de Cormelles-le-Royal.

23 avril 1979. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Fédération du Calvados du parti radical-socialiste**. Objet : se livrer à toutes les activités à caractère politique autorisées par la législation de la République française. Siège social : 19, rue Ecuylère, 14300 Caen.

25 avril 1979. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association départementale du Calvados d'aide aux lépreux**. Objet : faire connaître l'œuvre mondiale de Raoul Follereau ; promouvoir toute initiative et toute action propres à développer et faciliter l'aide, les soins et les secours aux malades de la lèpre, sans aucune distinction sociale, politique ou confessionnelle ; promouvoir toutes initiatives destinées à recueillir les fonds nécessaires à cet effet. Siège social : 8, rue Graindorge, 14000 Caen.

25 avril 1979. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Caisse de prévoyance et d'œuvres sociales du port de Caen-Ouistreham**. Objet : dispositions de prévoyance et d'œuvres sociales en faveur des ouvriers dockers du port de Caen-Ouistreham. Siège social : 25, rue Varignon, 14000 Caen.

26 avril 1979. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Ardenna**. Objet : rassembler des jeunes et des adultes afin de découvrir, faire découvrir, se faire connaître et entendre, faire et créer des activités ensemble, s'ouvrir au monde extérieur. Siège social : chez M. et Mme Vico (Michel), abbaye d'Ardenne, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.

45 - LOIRET

27 avril 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. **Association de transport intercommunal à vocation sportive**. Objet : promouvoir, réaliser et gérer, dans le cadre du ramassage des enfants de cinq à seize ans, tous déplacements à caractère sportif en faveur des membres actifs. Siège social : mairie de Gondreville-la-Franche.

27 avril 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. **Comité des fêtes de Mézières-en-Gâtinais**. Objet : organiser des fêtes et réjouissances diverses. Siège social : mairie de Mézières-en-Gâtinais.

47 - LOT-ET-GARONNE

26 avril 1979. Déclaration à la préfecture de Lot-et-Garonne. L'**Amicale des locataires de Rochebrune et Tounis** transfère son siège social de chez M. Vammale, cité Rochebrune (bâtiment C, appartement 49), 47000 Le Passage-d'Agen, au centre des loisirs de Rochebrune et Tounis, cité Tounis, 47000 Le Passage-d'Agen.

27 avril 1979. Déclaration à la préfecture de Lot-et-Garonne. **Les Amis de Cazaux**. Objet : restauration de l'église de Cazaux ; sauvegarde de son site et activités culturelles s'y rattachant. Siège social : foyer rural, 47310 Laplume.

52 - HAUTE-MARNE

25 avril 1979. Déclaration à la préfecture de la Haute-Marne. L'association **Comité de jumelage Chaumont-en-Bassigny - Ashton-Under-Lyne** change son titre, qui devient : **Comité de jumelage de la ville de Chaumont**, et modifie son objet : réaliser le jumelage de Chaumont avec des villes étrangères et développer les relations et les échanges culturels, touristiques, économiques et sociaux entre les villes jumelées. Siège social : hôtel de ville de Chaumont.

26 avril 1979. Déclaration à la préfecture de la Haute-Marne. L'association **Amicale des anciens du train de la Haute-Marne** transfère son siège social du café de Foy, Chaumont, à la mairie de Chaumont.

53 - MAYENNE

25 avril 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. L'association **Centre de la jeunesse et de la famille** transfère son siège social de Renazé à la route de Renazé, Saint-Saturnin-du-Limet.

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

20 avril 1979. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. L'association **Comité d'expansion de la ville de Vandœuvre** transfère son siège social de la mairie, 10, rue du Général-Frère, 54500 Vandœuvre, à l'hôtel de ville, 7, rue de Parme, 54500 Vandœuvre.

21 avril 1979. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. L'association **Amicale du service des réalisations de l'habillement** change son titre, qui devient : **Amicale des services de l'habillement**. Siège social : annexe Habillement, quartier Drouot, 54500 Vandœuvre.

21 avril 1979. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. L'association **Société des courses de Nancy-Brabois** transfère son siège social du 4, rue Bénit, 54000 Nancy, à l'avenue de la Forêt-de-Haye, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy.

23 avril 1979. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. **Tennis-Club de Fléville**. Objet : initiation et pratique du tennis. Siège social : mairie de Fléville-devant-Nancy.

2 mai 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. **Jeunes et Loisirs**. Objet : gérer, animer et contrôler deux groupes locaux de préadolescentes et adolescentes, respectivement institués à Einvaux et Laxou. Siège social : chez M. et Mme Bailly, 16, rue Principale, Einvaux, 54360 Blainville-sur-l'Eau.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 février 1979 (N.C. 35) : page 1412, 2^e colonne, 2^e insertion, en ce qui concerne l'ancien siège social de l'association **Ecoles de kinésithérapie et ergothérapie de Nancy**, au lieu de : « 15, rue Sionnois, Nancy », lire : « 35, rue Lionnois, Nancy ».

55 - MEUSE

23 avril 1979. Déclaration à la préfecture de la Meuse. **Club municipal du 3^e âge**. Objet : entraide matérielle et morale entre les personnes âgées et les habitants du village. Siège social : Grande-Rue, Longeville-en-Barrois.